



# Les Iris du PMI France

## Règlement du Projet RSE de l'année 2026

CATEGORIE :

## IRIS, Projet RSE de l'année

### > PRÉSENTATION

Iris « projet RSE de l'année » célèbre un projet porteur ayant généré un impact RSE grâce à l'application de bonnes pratiques en gestion de projet.

Le projet doit avoir prouvé son engagement à mobiliser son expertise en gestion de projet afin de provoquer des changements, répondre à des enjeux sociaux cruciaux et faire de l'impact social un élément central de son modèle d'affaire.

### > PROCESSUS

Vous êtes candidat potentiel, vous avez des questions : envoyez-nous un email à [iris@pmi-france.org](mailto:iris@pmi-france.org) avec vos questions. Donnez-nous les caractéristiques de votre projet et votre motivation pour candidater afin que nous puissions mieux vous conseiller.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 avril 2026, à 23h59. Le dossier peut être déposé par un représentant de l'équipe projet tel que le sponsor, le client, le chef de projet, un consultant, un manager de transition, etc... La candidature doit être envoyée par courriel à : [iris@pmi-france.org](mailto:iris@pmi-france.org)

Pour que la candidature soit complète, vous devez joindre au courriel :

- Le dossier dûment complété.
- quelques photos ou illustrations
- Le logo de l'entreprise au format jpeg ou png

### > OBJECTIF ET ÉQUITÉ

Iris « Projet RSE de l'année » souligne, honore et valorise les meilleurs projets menés en France dans cette catégorie et vise à mettre en lumière l'excellence en gestion de projet.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la mission du PMI : élever la profession, partager les bonnes pratiques, valoriser et inspirer les organisations et chefs de projet.



## >ADMISSIBILITÉ

Tout collaborateur d'une entreprise privée ou publique, administration, association, fondation, etc. de petite, moyenne ou grande envergure, tous domaines d'expertise confondus, membre ou non-membre du PMI®, peut soumettre un projet à Iris « Projet RSE de l'année » s'il juge que son projet respecte les conditions suivantes :

- Le projet doit avoir été réalisé au maximum 36 mois avant la date limite de dépôt.
- **Le projet doit avoir une raison d'être axée sur l'impact social ou environnemental. Cela signifie qu'il doit générer un effet positif et mesurable sur une communauté, un groupe de personnes ou la société en général.**

### Exemples d'impacts sociaux :

Amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires (santé, culture, éducation, emploi, logement, etc.).  
Réduction des inégalités sociales (accès à des services pour les populations marginalisées).  
Renforcement du tissu communautaire (engagement citoyen, inclusion).  
Protection de l'environnement (meilleur accès à l'eau potable, diminution des maladies liées à la pollution, transition énergétique, etc) .  
Création d'opportunités économiques pour les groupes vulnérables.

- Tous les dossiers soumis seront traités de façon strictement confidentielle par les membres du jury et seront utilisés dans le seul objectif d'identification des gagnants. Toutefois, dans le cadre des événements entourant le concours «Iris », certaines informations devront être divulguées publiquement.

En conséquence, le client/maître de l'ouvrage devra fournir au PMI-France, un texte portant la mention « pour une diffusion publique » indiquant précisément les informations pouvant être divulguées publiquement.

### Critères budgétaires et géographiques

- Le budget du projet ne doit pas excéder 1 000 000 €.
- Concernant la provenance géographique, le projet doit avoir été réalisé par une équipe basée en France et avoir un impact significatif en France, car ce concours est organisé par PMI-France.



## > CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury prendra en compte 5 groupes de critères :

### **IMPACT RSE (25 %)**

Ce critère évalue la clarté et la démonstration des résultats de l'impact, qu'il soit quantitatif ou qualitatif : mesurabilité des résultats, étendu de l'impact RSE, qualité de l'impact RSE appuyé par des témoignages éloquentes, comparaison entre les réalisations et les objectifs fixés initialement pour le projet.

### **COMPLEXITE ET GESTION DES OBSTACLES : (15%)**

Ce critère examine la complexité du projet et la manière dont les obstacles ont été franchis : complexité du projet, (taille, environnement, première réalisation), gestion des crises (organisation, réactivité, créativité), mise en œuvre de la conduite du changement (diagnostic, formation, communication).

### **PERFORMANCE : COÛTS/ DELAI/ PERIMETRE (25%)**

Ce critère évalue la maîtrise des coûts, délais et périmètre par rapport aux objectifs initiaux, en analysant les écarts.

### **APPLICATION DES METHODES DE MANAGEMENT DE PROJET (20 %)**

Ce critère examine l'utilisation efficace et rigoureuse des principes, méthodologies et pratiques de management de projet sur les thèmes suivants : organisation de l'équipe, modèle de leadership, gestion des parties prenantes, et communication, gestion des risques et opportunités, gestion de la qualité.

### **INNOVATION ET APPROCHE (15 %)**

Ce critère se divise en plusieurs aspects :

- Le caractère innovant de l'initiative, c'est-à-dire sa capacité à apporter de nouvelles solutions à des problèmes sociaux existants.
- La présence de collaborations et de partenariats stratégiques qui ont contribué à la réalisation et/ou à la pérennité du projet.



## > PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection du Iris « Projet RSE de l'année » comprend quatre étapes :

### APPEL A CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à [iris@pmi-france.org](mailto:iris@pmi-france.org) au plus tard le **6 avril 2026 à 23 h 59**.

### EVALUATION 1

L'équipe projet soumettra une liste de membre du PMI reconnus pour leur expertise et leur expérience de la gestion de projets dans les domaines environnementaux et sociaux. Une liste de 5 membres du jury + 1 back up sera retenue. Les représentants des organisation candidates au Iris Projet RSE de l'année ne pourront être membre du jury.

L'évaluation des projets soumis sera effectuée par les membres du jury à l'aide d'une **grille de cotation**. A l'issue des délibérations, le jury retiendra les **3 meilleurs dossiers**.

### EVALUATION 2

Au deuxième tour, le jury auditionnera en visioconférence ou en présentation physique les 3 représentants des projets retenus. Au terme des délibérations, le dossier lauréat sera désigné.

Cette étape sera réalisée courant mai.

### CEREMONIE

Les candidats retenus à l'issue de l'évaluation 1 par le jury seront invités à la cérémonie de dévoilement des lauréats.

Ils bénéficieront d'un accès gratuit aux 2 jours des rencontres du PMI-France et des frais forfaitaires de 250 € leurs seront remboursés pour leurs frais de déplacement (train, hôtel, repas).

Le nom du grand gagnant sera dévoilé lors de la remise de prix qui aura lieu le **8 juin 2026** en fin de journée, aux rencontres du PMI.

Le PMI France se réserve le droit de ne pas désigner de lauréat pour cette catégorie de prix si la qualité des dossiers présentée ne répond pas aux attentes.

Le PMI France accepte de désigner des lauréats ex aequo s'ils ont obtenu le même score à l'issue de la sélection.



## > REQUIS ET ENGAGEMENTS

**CHACQUE ÉQUIPE PARTICIPANTE DEVRA DÉSIGNER UN PORTEUR DE DOSSIER POUR COORDONNER LA PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE.**

### ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Se familiariser avec le règlement « Iris, Projet RSE de l'année » du PMI-France.

- \* Représenter l'équipe participante et assurer la liaison avec le comité du « Projet RSE de l'année » afin d'acheminer ou recevoir toutes les informations et documents pertinents.
- \* Respecter la date limite pour l'inscription des candidatures fixée au **6 avril 2026 à 23 h 59**.
- \* Pour s'inscrire, envoyez votre dossier à l'adresse suivante : [iris@pmifrance.org](mailto:iris@pmifrance.org)
- \* Être disponible pour répondre aux questions des membres du jury du « Projet RSE de l'année » du PMI-France lors d'une réunion qui se déroulera en visio ou en présentiel en mai 2026.

### ENGAGEMENT DU PMI-France

- Le PMI-France s'engage à organiser et coordonner l'appel des candidatures pour le concours élixir du PMI-France. Un groupe d'experts – les membres du jury - sera nommé pour évaluer les candidatures soumises au PMI-Montréal et choisir les candidatures gagnantes.
- Les dossiers conformes aux règlements seront transmis aux membres du jury.
- Le PMI-France coordonnera avec le conseil d'administration et le jury de sélection l'annonce de la candidature retenue et les hommages à lui décerner lors de la remise de prix 2025.
- Le PMI s'engage à faire un retour à l'ensemble des participants



Annexe :

## PLAN TYPE DU DOSSIER DE CANDIDATURE.

### EXIGENCES GÉNÉRALES CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature doivent être concis et contenir suffisamment d'informations pour faire valoir efficacement les efforts de l'équipe dans la **réalisation du projet** et la **valeur** ou l'**impact créé**. Les dossiers comporteront de 2 à 5 pages rédigées sous format Microsoft Word. Quelques pages complémentaires de documents d'appui seront acceptées en annexe, y compris photos et illustrations.

Les candidatures doivent être rédigées **en français**.

Il est essentiel d'identifier le nom d'une personne qui pourra fournir aux membres du jury des renseignements additionnels ou précisions, si requis en phase de sélection. Un accord sur les éléments pouvant faire l'objet d'une diffusion publique sera demandé aux candidats dont les dossiers seront finalistes.

Les candidatures pour Iris « Projet RSE de l'année » du PMI-France doivent contenir les informations énumérées ci-après.

### I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET ÉQUIPE DE PROJET

Fournissez le nom du projet, du client/maître de l'ouvrage et de l'équipe de projet exactement comme vous aimeriez qu'ils apparaissent sur le prix.

1. Nom du projet
2. Nom du client (raison sociale)
3. Principaux membres de l'équipe projet (Sponsor, chef de projet, etc...)
4. Nom et prénom du porteur du dossier, fonction dans le projet.



## **II. GESTION DU PROJET**

### **1/ Quel est l'Impact RSE de votre projet ?**

- Faites une description générale du projet, des enjeux, de la solution mise en place.
- Indiquez quels ont été les bénéfices tangibles (résultats mesurables)
- Indiquez quels ont été les bénéfices intangibles (résultats qualitatifs). Vous pouvez utiliser des témoignages.

### **2/ Quel a été le niveau de complexité du projet ?**

- Caractérisez le niveau de complexité du projet (taille, environnement, technologie, etc..)
- Avez-vous affronté des crises, comment (organisation, réactivité, créativité, etc.)
- Avez-vous mis en place une conduite du changement ? Comment ?

### **3/ Quelles ont été les performances du projet en termes de coûts/ délai/ périmètre ?**

- Quelle méthode avez-vous utilisé ?
- Comment avez-vous maîtrisé les réalisations en matière de coûts, délais périmètre par rapport aux objectifs initiaux ? Expliquez les écarts.

### **4/ Explicitiez vos méthodes de gestion de projet sur les sujets suivants :**

- \* Organisation de l'équipe,
- \* Modèle de leadership,
- \* Gestion des parties prenantes et communication,
- \* Gestion des risques et opportunités,
- \* Gestion de la qualité.

### **5/ En quoi votre approche RSE est-elle innovante ? Réplicable ?**

- Exposez en quoi l'initiative est innovante (capacité à apporter de nouvelles solutions à des problèmes sociaux existants).
- Donnez des exemples de collaborations et/ou de partenariats stratégiques qui ont contribué à la réalisation et/ou à la pérennité du projet.

## Vous voulez en savoir plus ?

### Contacter



**Vous avez des questions ?** Posez vos questions en nous donnant quelques informations sur les caractéristiques de votre projet et votre motivation pour candidater à :

[iris@pmi-france.org](mailto:iris@pmi-france.org)

### Découvrir



**Vous souhaitez connaître les règlements des trophées**

<https://pmi-france.org/iris>

[Iris@pmi-france.org](mailto:Iris@pmi-france.org)

### Candidater



**Vous souhaitez déposer un dossier**

[iris@pmi-france.org](mailto:iris@pmi-france.org)

### Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



# Les Iris du PMI-France

